

Offre valable du 18/11/14 au 19/01/15 inclus

JUSQU'À REMBOURSÉS

Pour la reprise de votre ancien mobile et pour l'achat d'un Pack SFR avec un forfait RED de sfr.fr Offre sans engagement*

Étes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- ➤ Pour la reprise de votre ancien mobile sur le site <u>recyclage-mobile.sfr.fr</u> entre le 18/11/2014 et le 31/01/2015, pour 1€ minimum.
- Vous avez acheté NEUF, entre le 18/11/2014 et le 19/01/2015 inclus un Pack SFR, uniquement sur sfr.fr. Jusqu'à 100€ pour l'achat d'un LG G3, Sony Xperia Z3, Samsung Galaxy Note 4, Nokia Lumia 930 Jusqu'à 50€ pour l'achat d'un Nokia Lumia 635, Sony Xperia Z3 Compact, Star Edition StarXtrem II
- Vous avez acheté NEUF, entre le 09/12/2014 et le 19/01/2015 inclus un Pack SFR, uniquement sur sfr.fr. Jusqu'à 100€ pour l'achat d'un Samsung Galaxy Alpha Jusqu'à 50€ pour l'achat d'un Samsung Galaxy S5
- Pour toute nouvelle souscription d'un forfait RED de SFR.

OU

Pour tout renouvellement de mobile pour les clients SFR titulaires d'un forfait RED de sfr.fr.

Jusqu'à 50€ ou 100€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 50€ ou 100€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur).

Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion. Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement par le client, de sa première facture d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement.

De quoi avons-nous besoin de votre part? pour une demande de remboursement par courrier

À remplir **EN MAJUSCULE AU STYLO NOIR**

Vos coordonnées

N° de ligne RED	
Civilité M. Mme Nom	
Prénom	
N° Adresse	
Code postal Ville	
Prix d'achat de votre pack SFR $^{(1)(2)}$ $\qquad \qquad \downarrow$	
N° IMEI de votre pack SFR (1) (1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrons pas pro remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction remboursement remboursement.	céder à vo de l'offre

Les pièces à joindre à votre envoi

- la synthèse du suivi de commande sur sfr.fr (connectez-vous dans votre espace client sur sfr.fr, rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse ») ou au service client SFR mentionnant l'achat du pack concerné par l'opération,
- l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- la photocopie du mail du repreneur justifiant de la réception du mobile repris et/ou son paiement au client (la date de reprise doit impérativement être entourée),

un RIB/IBAN

À SCOTCHER **EN HAUT** de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus)

NE PAS AGRAFER

Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB/IBAN, pièces justificatives) dans les 60 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 17769 - CEDEX 2593 99259 PARIS CONCOURS

Et après?

- Un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre participation conforme. Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre participation, cochez ici
- > Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 8 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre participation conforme.

Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur <u>sfr.odr.fr</u> ou par téléphone au **0 821 36 46 56** (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

* Recyclez votre mobile sur recyclage-mobile sfrff

** A réception de votre participation conforme et sous réserve du règlement intégral de votre première facture.

** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Téléphone utilisable uniquement avec la carre SIM de SFR. Pour l'utiliser avec la carre SIM d'un autre opérateur, rendez-vous sur l'Assistance sfr.fr et tapez « Désimlocker mon mobile » dans le moteur de recherche. Offre de remboursement non valable en cas d'échange du pack SFR dans le adre du service « Essayez ou échangez sous 15 jours en espace SFR». Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion et pour tout autre cas de renouvellement de mobile avec ou sans engagement. Un seul remboursement na rumer d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même norm, même adresse) et de 2 par RiBI/RBAN Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de ses deux premières factures, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Sous réserve d'ervoir des pièces justificatives dans les 60 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incompléte, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients ràyant pas envoyé de RiBI/BAN seront remboursement du remboursement maximum de 50°C TTC pour le Notia Lumina 635°, le Sony Xperia 23 Compact, le Star Edition StarXtrem il et le Samsung Galaxy 55° (soit 41.67€ HT et 8.336 de TVA à 20%) et de maximum 100°C pour les autres mobiles concernés par l'opération (soit 83.34€ HT et 16.66€ de TVA à 20%) et de maximum 100°C pour les autres mobiles concernés par l'opération (soit 83.34€ HT et 16.60€ de TVA à 20%) du droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de

capital de 3 423 265 598,40€ - RCS PARIS 343 059 564